

Prêt de Développement Territorial Occitanie - Trésorerie - BTP

BPIFRANCE

Présentation du dispositif

- Le Prêt de Développement Territorial Occitanie - Trésorerie - BTP finance le développement des TPE et PME du BTP de la région Occitanie. Il est mis en oeuvre par Bpifrance, en partenariat avec le Conseil Régional Occitanie.
- Ce prêt vise le renforcement de la structure financière de ces entreprises, pour limiter les effets des aléas de trésorerie.
- Sont concernées les entreprises :
 - du secteur du BTP (codes NAF 41.2, 42.1, 42.9, 43.1, 43.2, 43.3, 43.9),
 - de plus de 3 ans d'existence,
 - en situation financière saine.

Montant de l'aide

- Le montant du prêt est compris entre 10 000 € (5 000 € dans certains cas) et 50 000 €, dans la limite des fonds propres et quasi-fonds propres de l'entreprise.

Critères complémentaires

- Création datant d'au moins 3 ans.
- Possibilité d'appartenance à un groupe de moins de 250 salariés.
- Effectif de moins de 250 salariés.
- Chiffre d'affaires de moins de 50 M€.
- Données supplémentaires
 - > Situation - Réglementation
 - > Situation financière saine

Organisme

BPIFRANCE

- **Accès aux contacts locaux de Bpifrance**
Web : www.bpifrance.fr/...